

Mercredi 10 mai, les forces mobilisées de la gendarmerie nationale et des Forces armées de Guyane (FAG) ont retrouvé le corps sans vie de l'adjudant Guy Barcarel, piroguier au sein du 3^e Régiment étranger d'infanterie (3^e REI), qui était porté disparu depuis le dimanche 7 mai, après un accident de pirogue survenu en Guyane, dans le cadre d'une opération de lutte contre l'orpaillage illégal.

Dimanche 7 mai 2023, l'adjudant Guy Barcarel, piroguier au sein du 3^e régiment étranger d'infanterie (3^e REI), chef coutumier pour les Amérindiens Teko de Camopi et membre du Grand Conseil Coutumier, était à bord d'une pirogue dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illégal. L'embarcation a heurté un arbre alors qu'elle opérait de nuit par une météo défavorable. Sous le choc, l'adjudant Guy Barcarel est tombé à l'eau.

Mobilisées immédiatement dans des recherches fluviales, les forces de la gendarmerie nationale et des Forces armées de Guyane (FAG) ont retrouvé, mercredi 10 mai, le corps sans vie du sous-officier.

Engagé comme sous-officier commissionné au titre du 3^e Régiment étranger d'infanterie (REI) le 1^{er} janvier 2016, l'adjudant Guy Barcarel était particulièrement investi dans la lutte contre l'orpaillage illégal. Il était chef des piroguiers de la base opérationnelle avancée de Camopi. Promu adjudant le 1^{er} janvier 2022, Guy Barcarel était titulaire de la médaille de bronze de la Défense nationale et de la médaille de la protection militaire du territoire avec agrafe Harpie.

« J'adresse mes pensées émues à sa compagne, ses six enfants et ses frères d'armes du 3^e régiment étranger d'infanterie. J'ai également une pensée toute particulière pour les amérindiens Teko de Camopi, dont l'adjudant Guy Barcarel était chef coutumier. Je rends hommage aux forces mobilisées pour sa recherche, ainsi qu'à celles qui luttent contre l'orpaillage illégal », a déclaré le ministre des Armées, Sébastien Lecornu.

Une pensée pour lui, son épouse, ses enfants, sa famille, ses proches et ses frères d'armes.